DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2024-008

Nombre de Conseillers :
- **En exercice : 23**
- **Présents : 14**
- **Votants : 18**

Date de convocation du Conseil Municipal : 1er mars 2024.
L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MAY Abdelkrim – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – Mme ALAIN Lucette – Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela – Mme GALLO – Anne Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : M. LAMY Bernard à M. BONNEAU Michel – M. CHEVALIER Mickaël à Mme CANTIER Nadège – Mme CASTANO Adeline à Mme ALAIN Lucette – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSÉE : M. DJEDDOU Rabah – Mme MONTEIRO Maria.

ABSENTS : – M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme CANTIER Nadège.

ADOPTION DES COMPTES DE GESTION 2023 DRESSES PAR LE COMPTABLE PUBLIC – BUDGET ANNEXE CABINET MEDICAL

Madame Gilda SARANDAO, 3ème Adjointe, rappelle que le compte de gestion constitue la présentation des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Madame Gilda SARANDAO présente les résultats d'ensemble du compte de gestion. C'est l'assurance que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes nettes	24 358.30€	414 704.80€	439 063.10€
Dépenses nettes	50 755.16€	983 734.09€	1 034 489.25€
Résultat de l'exercice 2023 Excèdent (+) ou Déficit (-)	-26 396.86€	-569 029.29€	-595 426.15€

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L2121-31 du Code du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Considérant la concordance des écritures comptables de l'ordonnateur et du comptable ;
Entendu le rapport de Madame Gilda SARANDAO ;

TORCY
SAÔNE-ET-LOIRE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2024-008

Après en avoir délibéré, **A LA MAJORITÉ et 2 ABSENTIONS : M. FUCHET Roland (pouvoir à Mme DESVIGNES Josette) et Mme DESVIGNES Josette :**

- **APPROUVE** le compte de gestion du Comptable Public pour l'exercice 2023 du Budget Annexe Cabinet Médical. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

M. Philippe PIGEAU

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le .....12 MARS 2024.....
et publié, affiché ou
notifié le ..12 MARS 2024.....
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210